

2. La recherche d'un procédé hydrométallurgique (2005-2015)

À partir de 2005, le projet connaît une nouvelle tentative de développement pour passer au stade de l'exploitation minière. À travers sa filiale gabonaise spécialisée dans la mise en valeur du manganèse de Moanda, la compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG), Eramet, géant français de la métallurgie, crée la société Maboumine. Son capital est constitué des intérêts français et gabonais. COMILOG détient 40 % des parts, SOMIPAR 30 %, Compagnie du Komo 20 %, Delta Synergie 10 %². Sous l'ère de la société Maboumine, c'est sa maison-mère, ERAMET qui entreprend la Recherche-Développement (R&D) du procédé innovant de valorisation des ressources minières. Dans l'intervalle 2008-2015, la R&D s'articule autour de deux phases : le développement de la voie hydrométallurgique et le lancement des campagnes de pilotage du procédé hydrométallurgique.

La première phase est dédiée au développement de la voie hydrométallurgique (2008-2011). Plusieurs unités de recherche travaillent à la mise au point du procédé consistant à mettre en solution tous les métaux, avant de les réinsérer un à un. Chez Eramet Research, une quarantaine d'ingénieurs et de techniciens travaillent sur le procédé hydrométallurgique en laboratoire à Trappes près de Paris. Des laboratoires extérieurs et spécialisés sont également associés à la recherche en Australie, au Canada, en Finlande, aux États-Unis d'Amérique, en Afrique du Sud. Par ailleurs au sein même de la branche manganèse d'ERAMET, une équipe projet est constituée. Forte d'une vingtaine de personnes, elle conduit différentes études nécessaires à la réalisation du projet : géologie, procédé, ingénierie, logistique, marketing, finances, radioprotection, achats, relations publiques³.

La seconde phase est marquée par le lancement de campagnes de pilotage du procédé hydrométallurgique (2011-2015). En 2011, un pilote est construit sur le site d'Areva à Bessines, près de Limoges. Il sert à tester en continu et à plus grande échelle les idées générées et retenues en laboratoire. Cette étape déterminante précède la construction de l'usine pilote projetée en 2015 sur le site de Maboumié⁴ qui constitue l'une des particularités du projet. L'usine pilote devance à son tour la construction de l'usine commerciale. Le procédé développé étant totalement innovant, il doit être validé par l'usine pilote de manière globale et à plus grande échelle de temps et de taille que sur les pilotes laboratoires. Il s'agit de confirmer les performances du procédé et la maîtrise de la radioactivité des produits, de valider le choix des équipements, de contrôler les effluents et les impacts environnementaux de manière générale et de transposer de façon sûre ces enseignements à la future usine commerciale. L'usine pilote devrait permettre

également de former le personnel et de faciliter l'intégration du projet sur le plan local⁵.

Dans l'optique de la construction de l'usine pilote, un processus rigoureux de sélection de l'ingénierie est effectué. Il permet de passer d'une trentaine de sociétés en mai 2012 à huit puis quatre et deux sociétés qui sont mises en compétition durant trois mois pour réaliser une étude conceptuelle où leurs références techniques sont testées aussi bien sur le procédé que sur la conception de l'usine. Finalement, c'est la société canadienne Hatch qui est retenue en février 2013⁶.

Si les travaux d'aménagement du site devant accueillir l'usine pilote démarrent effectivement, après des études d'impact environnemental, le projet est cependant suspendu et/ou abandonné. Lors du conseil d'administration extraordinaire du 14 octobre 2015, ERAMET décide de limiter ses investissements industriels et de surseoir ses grands projets à travers le monde, dont celui de Maboumine. À l'origine de cette décision, il y a officiellement la morosité des marchés des minerais qui entrent dans l'activité d'ERAMET ; à savoir le manganèse et le nickel. Par conséquent, le groupe français opère des choix stratégiques afin de demeurer compétitif et performant. Telle est l'idée qui transparait dans un communiqué de presse de Partick Buffet, président-directeur général d'ERAMET :

Face à ces conditions de marché particulièrement dégradées, le Conseil d'administration a décidé la limitation des investissements industriels ainsi que la suspension des grands projets du groupe Eramet. Il procédera à une revue régulière de la capacité d'investissement du Groupe. Toutes nos équipes sont fortement mobilisées pour poursuivre avec détermination le plan 2014-2017 de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité⁷.

Conclusion

Gisement polymétallique de classe mondiale, Maboumine a fait l'objet de vaines tentatives de développement depuis sa découverte en 1986 par plusieurs entreprises successives. Pour être valorisés, les divers minerais qu'il recèle exigent un procédé de traitement innovant jamais trouvé jusqu'en 2004. Avec le contexte minier international favorable du début du XXI^e siècle, le projet est réactivé sous l'égide de la société Maboumine et de sa maison mère, ERAMET. C'est cette dernière qui effectue une recherche active sur le procédé hydrométallurgique innovant. Bien avancé, puisque les idées développées dans des laboratoires sont concluantes, le procédé est brutalement arrêté aux portes de l'usine pilote, et avec lui le projet minier. Et pour cause, la dégradation du

5. Eramet-Comilog, Lettre Maboumine, n° 4, avril 2013, p.1.

6. *Idem*.

7. Communiqué de presse à l'issue du conseil d'administration du groupe Eramet du 14 octobre 2015, <https://www.eramet.com/fr/communiqu-e-lissue-du-conseil-d-administration-du-groupe-eramet-du-14-octobre-2015> (consulté le 15 juillet 2020).

2. Eramet-Comilog, Lettre Maboumine, n° 2, décembre 2012, p.2.

3. *Idem*.

4. Eramet-Comilog, Lettre Maboumine, n° 3, février 2013, p. 2.

marché des minerais oblige ERAMET à opérer des choix dans le développement de ses projets.

Sources écrites

Eramet-Comilog, Lettre Maboumine, n° 2, décembre 2012, 2 p.

Eramet-Comilog, Lettre Maboumine, n° 3, février 2013, 2 p.

Eramet-Comilog, Lettre Maboumine, n° 4, avril 2013, 2 p.

Eramet-Comilog, Plaquette Maboumine, 3 p.

Sources électroniques

Communiqué de presse à l'issue du conseil d'administration du groupe Eramet du 14 octobre 2015, <https://www.eramet.com/fr/communique-lissue-du-conseil-dadministration-du-groupe-eramet-du-14-octobre-2015> (consulté le 15 juillet 2020).

«Historique de Maboumine» <http://www.maboumine.com/connaitre-maboumine/maboumine-dans-le-temps/> (consulté le 10 août 2014)